



ÉCOLE EUROPÉENNE DE CHIMIE, POLYMÈRES ET MATÉRIAUX
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'INGÉNIEURS
UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

ENSEMBLE, INNOVONS POUR UNE CHIMIE CREATIVE ET RESPONSABLE

FORMULAIRE DE PROMESSE DE VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE CAMPAGNE DE COLLECTE 2018

Merci de nous retourner ce document au plus tard le 28 Février 2018
par fax (03 68 85 26 12), par courrier ou par mail (patrick.filizian@unistra.fr)
Ce formulaire nous est indispensable pour suivre vos versements auprès des organismes collecteurs

Votre établissement verseur de la taxe d'apprentissage :

Raison Sociale : SIRET :

Adresse :

Code postal : Ville :

Décideur Taxe Apprentissage :

Nom : Prénom :

Téléphone : Fax :

Courriel :@.....

Gestionnaire Taxe Apprentissage :

Nom : Prénom :

Téléphone : Fax :

Courriel :@.....

Votre versement de la Taxe d'Apprentissage 2017

L'ECPM est habilitée à percevoir la taxe d'apprentissage au titre de la catégorie B du barème hors quota (formation de niveau II et I) sans possibilité de cumul avec la catégorie A.

Montant du versement attribué à l'ECPM : €

Nom de l'organisme collecteur (OCTA) :

Merci d'indiquer à votre organisme collecteur les informations suivantes :

Etablissement bénéficiaire : Ecole européenne de Chimie, Polymère et Matériaux (ECPM)
25, rue Becquerel
67087 Strasbourg
Code UAI : 0672792W

Coordonnées bancaires :

Code banque : 10071 - Code guichet : 67000 - N° de compte : 0000100620 – clé : 18
IBAN : FR76 1007 1670 0000 0010 0620 018 BIC : TRPUFRP1

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Patrick Filizian, Responsable des relations entreprises
Tél. 03 68 85 26 06 / mob. 0637 79 14 80 / patrick.filizian@unistra.fr

Ecole européenne de Chimie Polymères et Matériaux
25, rue Becquerel
F-67087 STRASBOURG Cedex 2
Tél. 03 68 85 26 00 Fax 03 68 85 26 12